

*Air Canada*

Le gouvernement soutient qu'Air Canada ne pourra obtenir des fonds sur le marché libre si elle n'est pas privatisée. Depuis 1973, elle n'a connu que deux années déficitaires. L'an dernier, elle a réalisé des bénéfices de 40 millions de dollars tout en respectant les normes établies pour la commodité et la sécurité des voyageurs par le gouvernement canadien.

Depuis son élection en septembre 1984, le gouvernement cherche à privatiser Air Canada. Il n'a pas accordé un seul cent à cette société. Il a laissé sa flotte se détériorer pendant quatre ans en espérant que les voyageurs se laisseraient convaincre de la nécessité de faire appel au secteur privé pour l'achat de nouveaux appareils. Une grande partie du problème découle du fait que le gouvernement a essayé de tromper le public canadien en négligeant la société aérienne durant ses quatre années au pouvoir.

● (1750)

Je reconnais qu'avec chaque année qui passe il devient de plus en plus nécessaire pour Air Canada d'acquérir de nouveaux avions. Nous sommes d'accord que la société a besoin, comme elle l'a dit, de nouveaux avions et d'un acompte de 300 millions de dollars. N'est-il pas étrange que le prix de vente des 45 p. 100 de parts annoncé par le vice-premier ministre (M. Mazankowski) corresponde assez précisément à ces 300 millions? Il est incroyable de supposer que le gouvernement vend Air Canada pour financer l'acompte nécessaire à l'acquisition de nouveaux avions.

Le gouvernement n'écoute pas les Canadiens. Il n'a pas respecté les modifications apportées à la Loi de l'administration financière en 1984. Il n'a pas suivi les recommandations de la commission Estey ni tenu compte des dispositions de la Loi d'Air Canada.

La Loi d'Air Canada a été mise en vigueur en 1977 pour refinancer la société. Celle-ci peut certainement acheter de nouveaux appareils avec un peu d'aide du gouvernement, une partie de son actif et de sa capacité d'emprunt. Si des services d'utilité publique comme Hydro Ontario et Hydro Québec peuvent lever des fonds malgré un endettement total de 50 milliards de dollars, pourquoi la société Air Canada ne le pourrait-elle pas? Le gouvernement aime mieux la privatiser pour toucher les 300 millions de dollars que la société doit verser en acompte sur des appareils.

Air Canada a hissé l'industrie à son niveau actuel d'excellence parce qu'elle a fixé la norme. La baisse de cette norme serait une grande perte pour le pays.

Cette privatisation est insensée. Le comité des priorités et de la planification du Cabinet a décidé après une réunion qu'il a tenue dans l'Ouest l'année dernière que Air Canada passerait au secteur privé. La société attendait le décret, mais à la dernière minute, le Cabinet a changé d'idée. Le marché était alors plus fort que maintenant, et pourtant Air Canada est restée société d'État. Cette année, alors que le marché est plus bas, le

gouvernement décide de privatiser Air Canada. Les actions ne se vendront pas au même prix. Quels intérêts le gouvernement protège-t-il?

Selon la déclaration du vice-premier ministre, le gouvernement vendra 45 p. 100 des actions d'Air Canada, et le vote de l'actionnaire majoritaire, c'est-à-dire le gouvernement qui détient 55 p. 100 des actions, sera conforme à celui de la majorité des actionnaires minoritaires. Cela veut dire que 23 p. 100 des actionnaires minoritaires d'Air Canada constitueront la majorité.

C'est simplement le gouvernement qui suit sa propre idéologie. Cela ne devrait pourtant pas être son objectif prioritaire. Le gouvernement ne devrait-il pas avant tout protéger les intérêts des Canadiens, les intérêts des petites régions de notre vaste pays?

Lorsqu'Air Canada aura interrompu son service par jet dans ces collectivités, la concurrence ne sera plus aussi vive et les autres sociétés aériennes réduiront elles aussi leurs services. La qualité générale du service se dégradera dans l'ensemble du pays.

J'ai déjà parlé du service d'entretien de Winnipeg. Il est protégé, mais nous ne savons pas combien d'employés y travailleront encore après la privatisation.

En revanche, il n'est pas garanti que le centre financier de Winnipeg continuera d'exister. Des centaines d'emplois y seront peut-être supprimés s'il est laissé sans protection. Une entreprise privée n'aura pas à se soucier de l'opinion publique.

Les équipages des avions sont basés dans six centres: Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax. Beaucoup d'employés ont leur famille dans ces villes et y ont vécu pendant la majeure partie, sinon la totalité, de leur vie active. Nous ne savons pas si tous ces centres seront maintenus.

Si l'une de ces bases est close, ces équipages devront déménager dans d'autres centres. Même si ce ne serait pas la première fois que des gens aient à déménager en raison de leur emploi, cette situation illustre bien l'insensibilité dont le gouvernement fait preuve dans ces cas.

L'une des conséquences les plus désagréables de cette privatisation pour les Canadiens est la possibilité qu'il n'y ait qu'un centre de réservation au Canada. Air Canada a déjà regroupé ses centres de réservation dans chaque province et n'a qu'un seul centre semblable aux États-Unis. Compte tenu des possibilités qu'offre l'informatique de nos jours, il est possible pour Air Canada d'établir un seul centre de réservation dans tout le pays, de sorte que peu importe où une personne habite, celle-ci aurait à téléphoner à Toronto pour faire une réservation. Elle ne pourrait communiquer avec un employé local qui souvent comprend mieux les problèmes que connaissent les voyageurs partant de cette région.